

Assemblée générale du jeudi 23 février 2023 Salle de la Rebatte à Chézard-St-Martin

PV 2023-AG

Présent-e-s: Amez-Droz Bastien, Amez-Droz Michel, Auroi Julien, Boulaz Georges, Chapuis Aline, Chapuis Catherine, Chapuis Philippe, Cuche Frédéric, Debrot Laurent, Dey Gilbert, Eichenberger Urs, Favre Isabelle, Fischer Jean-Marc, Frau-Schneider Lorenzo, Godio Adrienne, Henry Daniel, Kolly Jean-Marc, Matthey Yvan, Mermet Christian, Rollier Lionel, Schneider-Frau Marine, Suhner Maïann, Vermot Jean-Bernard, Vernet Charlotte, Wertheimer Didier, Zimmermann Jean-Lou.

Excusé-e-s: Aragno Pierre-Olivier, Bernaschina Laurent, Delamadeleine Yves, Jaquet Clémentine, Juan Alain, Lugon Alain, Moruzzi Mauro.

PV: Isabelle Favre

Début de l'AG: 19h30

1. Appel

2. Adoption du procès-verbal de l'AG 2022

Procès-verbal accepté à l'unanimité.

3. Rapport du président ad intérim

Nettoyage du Seyon

Le nettoyage public a été reporté au 09.04.2022 suite à une crue. 40 bénévoles ont y participé et 1050 L de déchets ont été récoltés.

D'autres actions de nettoyage ont lieu dans l'année :

- Participations de 4 classes les 25.03.2023 et 20.04.2023 : 455 L de déchets récoltés
- Nettoyage par l'entreprise Portescap (La Chaux-de-Fonds) le 10.10.2022 : près de 330 litres de déchets ramassés.

Pour l'année 2022, au total, 1835 L de déchets ont été récoltés, ferraille non comprise.

Il est possible de visualiser sur une carte depuis notre site Internet.

Projet 25 étangs pour le crapaud accoucheur

En 2022, un étang a été réalisé à la lisière du stand de tir de Chézard-Saint-Martin. Un mur en pierre sèche érigé entre la lisière de la forêt et l'étang. Ce petit ouvrage ajoute ainsi une diversité au niveau des habitats présents sur une surface relativement restreinte.

Une convention a été signée avec la Commune de Val-de-Ruz en prévision de l'aménagement des 10 étangs sur des parcelles communales en lisière de forêt.

Prés Maréchaux : Projet de sauvegarde des fritillaires pintades

Un inventaire des sites les plus favorables aux fritillaires a été effectué par Laurent Juillerat, botaniste, ce qui a permis de replanter une vingtaine de bulbes le 22.04.2022.

Animations-nature et autres présentations

Fête de la Nature le 20.05.2022 : une excursion aux Prés Maréchaux a été organisée avec en particulier les thèmes suivants : dynamique de l'eau et du lit, origine des graviers et développement des plantes en fonction du milieu naturel. Une dizaine de personnes y ont participé.

Activités avec SORBUS le 10.09.2022 :

- Entretien d'un étang aux Prés Maréchaux
- Débroussaillage du ruisseau Le Rosey (Est de Savagnier) qui avait bénéficié d'une revitalisation

Communication

Le bulletin n°42 est paru en février 2023. Sa rédaction a été réalisée à la fin de l'année 2022.

Urs Echenberger précise que les déversoirs d'orage, souvent à l'origine des déchets ramassés à proximité du Seyon et de ses affluents, feront l'objet d'une visite en compagnie d'un représentant de la commune. L'idée est de comprendre lesquels sont les plus problématiques et quel est leur fonctionnement en détails.

Jean-Marc Fischer explique qu'un muret a été prolongé à proximité du Moulin de Bayerel afin de réduire l'érosion des rives.

4. Rapport du caissier

L'exercice comptable 2022 de l'Association Pour la Sauvegarde du Seyon et de ses Affluents a été bouclé au 31.12.2022 sur un excédent de recettes de CHF 3'946.53 et un capital total des actifs de CHF 118'028.30. Le capital propre de l'association (hors fonds externe « Val-de-Nuit » et passifs transitoires) se monte à CHF 98'863.28.

L'exercice 2022 a été dans la moyenne mais présente tout de même un bénéfice de CHF 3'946.53.-, cela étant principalement dû au fait que le bulletin 42 a été rédigé en 2022 mais que sont impression et envoi ont eu lieu début 2023, reportant ces coûts sur l'année suivante. Le total des produits s'élève à CHF 49'543.78 et le total des charges à CHF 45'597.25.

La bonne situation financière de l'association permet au comité de poursuivre sereinement le projet « 25 étangs » dans la mesure où la fortune permet presque de couvrir les dépenses nettes prévues d'ici 2025 dans ce projet. Le comité a également décidé de faire une provision de CHF 10'000.- pour mener ces prochaines années un projet sur la qualité des eaux du

Seyon, notamment pour étudier les différentes pollutions en compléments aux travaux du canton.

5. Rapport des vérificateurs de compte

Les comptes 2022 ont été vérifiés par Messieurs Frédéric Cuche et Georges Boulaz en date du 23.02.2023 au Pâquier. Les vérificateurs attestent de l'exactitude des comptes ainsi que de la concordance avec les justificatifs et recommandent à l'assemblée générale d'en donner décharge au caissier et au comité.

6. Discussion et adoption des rapports

Les trois rapports sont acceptés à l'unanimité par les membres.

7. Organisation et élection du comité

Durant l'année 2022, le comité s'est réuni à 4 reprises.

Lorenzo Frau-Schneider se présente comme président et Clémentine Jaquet comme viceprésidente. Le reste du comité reste inchangé.

Cette nouvelle configuration du comité est acceptée à l'unanimité.

8. Nomination des vérificateurs de compte

Jean-Pierre Kolly et Christian Mermet sont les nouveaux vérificateurs des comptes pour les exercices 2023 et 2024. Ils sont remerciés chaleureusement pour leur engagement.

9. Admissions – démissions

2022 : 5 admissions et 6 démissions

L'association est composée de 135 membres (différents types confondus)

10. Proposition de changement du nom de l'association

L'idée de changement de nom a muri au sein du comité depuis plusieurs mois, ceci pour les raisons suivantes :

- Augmenter la visibilité de l'association avec un nom plus explicite que l'acronyme APSSA
- Accroître le nombre de membres qui forment le socle de notre association
- Tenir compte du fait que notre action actuelle ne se limite plus exclusivement au Seyon et à ses affluents
- Rafraichissement de notre identité visuelle ainsi que de notre site Internet

A noter, que 4 membres absents se sont exprimés par courriel avant notre AG : 3 membres soutenaient le nom « Seyon Vivant » et 1 membre « Seyon Nature »

Le comité avait sélectionné les noms suivants : Seyon Nature, Seyon Libre, Seyon Vivant ! Certains membres présents ont souhaité ajouter Pro Seyon et Sain Seyon.

Le premier vote a été celui de savoir si un changement de nom était possible : 18 oui et 3 non ont été décomptés.

Nous avons alors procédé par plusieurs séries de vote avec chaque nouveau nom proposé. Il s'en est suivi que c'est Seyon Vivant ! qui a été retenu. Il a ensuite été proposé que le point d'exclamation soit enlevé et que les 2 noms soient joints : SeyonVivant. Ce nouveau nom a été accepté.

Laurent Debrot pense qu'il serait judicieux d'ajouter le mot Association. Après quelques échanges, le comité décidera par la suite de cela car il y a des aspects de design qu'il faut également tenir compte.

11. Programme des activités 2023

Nettoyage du Seyon et de ses affluents : 24.03.2023 et 25.03.2023. En cas de météo défavorable, ce nettoyage sera reporté au 31.03.2023 et 01.04.2023.

Vacances de Pâques : animation en collaboration avec l'association Liane pour des enfants de 6 à 9 ans.

Fête de la Nature: 18.05.2023 au 28.05.2023

Actions d'entretien d'étangs ouvertes au public :

En septembre : Etang de Bayerel

Arrachage des massettes à l'étang de la Rincieure

Les détails suivront dès qu'ils seront connus.

Découverte du Seyon : 21.10.2023, excursion suivie d'une grillade/torée au Bois d'Yé

12. Divers

Daniel Henry nous a présenté un panneau intitulé "Le Seyon au Val-de-Ruz". Il représente le réseau des Chemins Chouettes et sera placé à proximité du pont enjambant le Seyon au Moulin de Bayerel.

Aline Chapuis invite les personnes à s'inscrire à la Soirée d'ateliers d'échanges et de réflexion organisée par Ecoforum le 21.03.2023 à 19h30 au Collège des Charmettes.

Gilbert Dey de l'Espace abeilles explique que des ateliers de « création de zones propices aux abeilles terricoles » seront organisées du 11.03.2023 au 18.03.2023.

Fin de l'AG à 21h15.